

## APPEL A CANDIDATURE



### Commune d'Aubignan

35, place du général de Gaulle

84810 AUBIGNAN

Tél : 04 90 62 61 14

personnel@aubignan.fr – www.aubignan.fr

## Gardien de Police Municipale (H/F)

Temps complet (35h)

(Poste à pourvoir au plus tôt)

Cadre d'emploi des agents de Police Municipale (catégorie C)

**Supérieur hiérarchique :**  
Chef de service de Police Municipale

### EMPLOYEUR

La commune d'Aubignan est une commune provençale de taille moyenne comptant 5661 habitants (Aubignais). Elle est située à proximité de Carpentras au cœur du Comtat Venaissin et est membre de la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (CoVe).

Monsieur le maire, Siegfried BIELLE a pris ses fonctions 5 juillet 2020. Le conseil municipal est composé de 29 élus municipaux. La commune employait, au 1<sup>er</sup> mars 2021, 46 agents titulaires (28 femmes et 18 hommes) et 28 agents contractuels (19 femmes et 9 hommes).

### POSTE / ACTIVITES PRINCIPALES

Sous l'autorité de Monsieur le Maire et de Mme la Directrice Générale des Services, vous évoluerez au sein d'un service composé d'un chef de service de Police Municipale, de deux agents de Police Municipale et de deux ASVP.

Vous exercerez des missions de prévention et de surveillance nécessaires au maintien de l'ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Vous aurez en charge la surveillance générale et vous assurerez une présence de proximité auprès de la population.

Vous travaillerez en étroite collaboration avec la Gendarmerie Nationale et aurez également une relation de proximité avec la population et le personnel communal.

#### Missions principales :

- Constat des infractions, rédaction et transmission des écrits professionnels, de rapports et procès-verbaux ;
- Verbalisation des infractions au code de la route et au stationnement ;
- Contrôle et application des arrêtés du Maire ;
- Surveillance de la voie publique, des bâtiments et biens publics du territoire communal ;
- Patrouilles véhiculées ou pédestres ;
- Analyse et gestion des situations ;
- Information du public et développement d'un dialogue auprès des citoyens ;
- Prévention et dissuasion de la délinquance ;
- Opération tranquillité vacances ;
- Surveillance aux abords du groupe scolaire ;
- Participation aux cérémonies officielles et encadrement des diverses manifestations organisées par la commune ;

#### Armement / équipement :

- Armement : pistolet semi-automatique et matraque télescopique ;
- Gilet pare-balles ;
- Système de vidéo-surveillance ;
- Téléphone de service.

### PROFIL

**Savoir être :** respect des règles internes à la collectivité, travail en équipe, discrétion professionnelle, sens du service public, disponibilité, respect de l'autorité.

**Savoir-faire :** connaître la réglementation en matière de pouvoirs de Police, du Maire et des textes relevant des attributions de la Police Municipale, savoir rendre compte, bonne qualité rédactionnelle, expérience sur un poste similaire souhaitée.

**Diplômes ou habilitations demandés :** Permis B, formation initiale d'application (FIA) effectuée, formation préalable à l'armement (FPA).

### REMUNERATION ET AVANTAGES

Rémunération statutaire, régime indemnitaire (ISMF), prime de fin d'année, CNAS.